

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2016 A 20H.

**Présents** : GIROUD Pierre, BRECHARD Lionel, BRULAS Kathelyne, CHAUSSE Patrick, DANCETTE Jean-Pierre, FARGE Christiane, GODON Virginie, MORALES Grégory, RICHARD Anouck, VELUIRE Pascal, VENET Marc, ZOTIER Pauline.

**Absent excusé ayant donné pouvoir** :

**Absents excusés** : FOREST Alain, TIREL Hélène.

**Secrétaire de séance** : Anouck RICHARD

Le quorum est atteint.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

### **1-2-3 – Approbation du Compte Administratif 2015, du Compte de Gestion 2015 et affectation du résultat.**

Mme Christiane Farge, 2<sup>ème</sup> Adjointe, présente les comptes de gestion dressés par la perceptrice ainsi que les comptes administratifs des budgets communaux 2015 qui se décomposent comme suit :

<b>BUDGET EAU</b>		
<u>Section d'exploitation</u>	Recettes	21 777.74 €
	Dépenses	8 507.45 €
	<u>Excédent</u>	<u>+ 13 270.29 €</u>
<u>Section investissement</u>	Recettes	5 709.05 €
	Dépenses	7 224.81 €
	<u>Déficit</u>	<u>- 1 515.76 €</u>
<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>		
<u>Section d'exploitation</u>	Recettes	47 309.23 €
	Dépenses	55 614.86 €
	<u>Déficit</u>	<u>- 8 305.63 €</u>
<u>Section investissement</u>	Recettes	51 743.88 €
	Dépenses	17 969.38 €
	<u>Excédent</u>	<u>+ 33 774.50 €</u>
<b>BUDGET COMMUNAL</b>		
<u>Section de fonctionnement</u>	Recettes	626 317.95 €
	Dépenses	449 858.93 €
	<u>Excédent</u>	<u>+ 176 459.02 €</u>
<u>Section investissement</u>	Recettes	802 808.69 €
	Dépenses	336 450.07 €
	<u>Excédent</u>	<u>+ 466 358.62 €</u>

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2015. Délibérations trésorerie avec affectation des résultats.

#### 4 – Vote des taux communaux 2016

Mme Christiane FARGE, 2eme Adjointe, rappelle les taux 2015 et présente les nouvelles bases avec plusieurs simulations de calcul pour 2016.

**Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,**

**VOTE** les taux pour 2016, à taux constants :

Taxe d'Habitation.....	12.49%
Taxe Foncier Bâti.....	6.85%
Taxe Foncier non bâti.....	21.86%
Taux Cotisation Foncière des Entreprises.....	21.18%

#### 5 – Demande de subvention dans le cadre des enveloppes cantonales de solidarité

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'une demande de subvention doit être faite dans la cadre des enveloppes cantonales de solidarité pour :

##### 1 -BOULANGERIE

Accessibilité pour un montant de 1 600.00€ HT

##### 2 -ECOLE

Accessibilité pour un montant de 7 650.00€ HT

Interphone vidéo pour un montant de 1 035,00€ HT

##### 3 -EGLISE

Accessibilité pour un montant de 1 350.00€ HT

Electrification des cloches pour un montant de 4 865,00€ HT

##### 4-RESERVE INCENDIE ZI LE CHANASSON

Pré-étude aménagement de la ZI du CHANASSON pour un montant de 1 215,00€ HT

Réalisation d'un plan général pour un montant de 514,35€ HT

Cuve rigide en tôle pour un montant de 19 485,74€ HT

##### 5- AMENAGEMENT PAYSAGER DEVANT LA SALLE D'ANIMATION

Aménagement pour un montant de 9 899,43€ HT

Réalisation d'un sable ocre jaune pour un montant de 1 380,00€ HT

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité la demande de subvention.

#### 6 – Accessibilité

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que l'étude de faisabilité a été confiée à l'entreprise OXYRIA.

Cette étude comprend :

- 1 – Visite de sites, relevé des non conformités des sites, élaboration et mises à jour du diagnostic par non-conformité et par bâtiment.
- 2 – Présentation des préconisations de mise en conformité des sites et mise en forme de votre calendrier des travaux.
- 3 – Elaboration du dossier d'agenda d'accessibilité programmée.

pour un montant de 3 680,00€ HT soit 4 416.00€ TTC.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité l'étude de faisabilité.

#### 7 - Questions diverses

Virginie GODON et Grégory MORALES rejoignent Pauline ZOTIER et Anouck RICHARD pour la préparation du bulletin municipal.

Fin de la séance à 21 heures 45.

Le Maire,  
Pierre GIROUD

